

# **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU MARDI 19 JANVIER 2016**

Secrétaire de séance : Daniel Vermare

Excusé : Alain CHAUSSENDE (arrivé en cours de réunion)

## **► Délégations du Maire :**

- Bar-Restaurant : Monsieur le Maire nous informe de la mise en place d'une procédure avec l'intervention d'un huissier de justice (Etude Mancioffi de l'Arbresle).
  
- Règlementation de stationnement : Monsieur le Maire nous informe de la prise de l'arrêté pour le stationnement interdit et dépose minute "Place des Ecoles" suite à la décision du Conseil du 15 septembre 2015. Cet arrêté sera effectif à partir de la mise en place des panneaux.

## **► Intervention de Claire MURE et Arlette VERMARE pour la bibliothèque :**

Claire MURE et Arlette VERMARE présentent au Conseil Municipal l'activité de la bibliothèque.

Ce service dépend directement de la Mairie et compte à ce jour 9 bénévoles. Des permanences sont proposées aux habitants les mardi matin de 11h à 12h, jeudi après-midi de 16h à 17h30 et samedi matin de 10h30 à 12h.

Lors de l'année 2014, 61 adultes et 45 enfants ont emprunté environ 1000 documents à la bibliothèque, représentant 18 % de la population municipale (moyenne nationale à 17 %). Soixante élèves de l'école participent également à une activité avec la bibliothèque une fois par mois.

Un projet d'acquisition de logiciel commun pour créer un réseau des bibliothèques entre les communautés de communes de Chamousset-en-Lyonnais et des Hauts-du-Lyonnais va être mis en place au cours de l'année 2016.

## **► Délibération taxe d'aménagement : compléments d'exonération pour les abris de jardin :**

*Alain Chaussende absent.*

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 21 octobre 2014 fixant le taux et les exonérations facultatives en matière de taxe d'aménagement sur le territoire communal. (Taux de 1% sur l'ensemble du territoire, exonération des commerces de détail de moins de 400 m<sup>2</sup>).

Monsieur le Maire propose d'exonérer également les abris de jardin soumis à déclaration préalable.

Après débat, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

## **► Convention postes incendie : nouvelles informations :**

Suite aux nouvelles informations exposées par Monsieur le Maire et en raison des coûts, le Conseil Municipal décide de ne pas faire appel à la Lyonnaise des Eaux pour la vérification des postes incendie.

Un contrôle visuel des bornes incendie est programmé par les sapeurs-pompiers durant l'année 2016.

## **► Comité de défense du Centre Hospitalier du Forez : demande de subvention exceptionnelle :**

Cette décision est reportée ultérieurement après la rencontre des élus et membres du collectif qui se tiendra à Panissières, le vendredi 12 février. Pour prendre une décision, il est demandé un compte-rendu des activités et des finances de l'association.

*Arrivée d'Alain Chaussende à 21h30*

## **► Révision du prix des repas de la cantine :**

La révision du prix des repas nécessite une analyse plus approfondie des coûts de revient. Pour cette raison, le principe d'une révision éventuelle des tarifs est reportée pour la rentrée scolaire 2016/2017. Par conséquent, le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, décide que le prix du repas enfant soit maintenu au prix de 3,95 € jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours.

► **Délibération demande de subvention OGEC (animation du 4 décembre) :**

En l'absence des compléments d'information demandés, cette décision est reportée à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

► **Délibération demande de subvention de l'Association K-DANSE pour 2016 :**

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention, de l'association K'DANSE de St Clément les Places. Pour les 15 jeunes de moins de 18 ans, adhérents à cette association qui sont domiciliés sur la commune de Longessaigne, il est proposé, comme pour les années précédentes, d'allouer un montant 10 € par adhérent, soit un montant de subvention de 150 € pour l'année 2016.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette subvention.

► **Réfection du monument aux morts et renouvellement du drapeau des Anciens Combattants.**

**Demande de subvention / dotation réserve parlementaire :**

*Cette délibération a été rajoutée à l'ordre du jour, à l'unanimité des membres du Conseil.*

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité du renouvellement du drapeau des Anciens Combattants, précisant qu'un devis a été demandé à la société PROTON-CAPILLERY de Lyon.

Il rappelle également la demande d'une nouvelle inscription sur le monument aux morts, pour un combattant, dont la mention « Mort pour la France », lui a été attribué en 2013, ceci en accord avec sa famille.

Monsieur le Maire propose ainsi une remise en état complète du monument aux morts, présentant un devis demandé à la société Geay-Giroud de Saint Martin en Haut.

Pour réaliser ces travaux, il sollicite l'autorisation du Conseil de déposer une demande de subvention au titre de la dotation d'action parlementaire auprès de M. Christophe GUILLOTEAU, Député de la Circonscription.

Le Conseil Municipal accepte à la majorité la réfection du monument aux morts, le renouvellement du drapeau des Anciens Combattants ainsi que la demande de subvention.

► **Assainissement / Voirie : Point sur les travaux en cours :**

Daniel Vermare nous fait le compte-rendu des divers travaux d'assainissement et de voirie.

- Le curage de la lagune est terminé, des travaux de clôtures sont à prévoir, ainsi que le réaménagement d'un mur ou la déviation de l'évacuation du bassin n°1 vers le bassin n°2. Des devis ont été demandés.
- Des infiltrations d'eau ont été détectées chez Jean-Claude Sève. L'entreprise Réseau Tech de Grammond interviendra pour faire un passage de caméras sur les canalisations de la place de la Bascule ainsi que sur les réseaux du terrain Dejoin.
- Les travaux de voirie communautaire financés sur la dotation 2015 sont reportés au premier trimestre 2016 (chemin du Drivon jusqu'à la Départementale D7 menant à Chambost-Longessaigne)

► **Bâtiments : Point sur les travaux en cours (chaufferie, Halle-Préau) :**

Michel Rampon nous fait le compte-rendu des travaux en cours sur les bâtiments.

- Chaufferie : le nouveau juriste du SYDER traite actuellement le dossier, certains éléments sont manquants. La finalisation du dossier et le Dossier de Consultation des Entreprises sont programés pour la fin du mois de janvier.
- Halle-préau : Il reste à faire le choix d'un bureau de contrôle technique et mission SPS afin qu'il puisse donner un avis sur le dossier de permis de construire qui sera ensuite déposé pour instruction. Le maître d'œuvre pourra ensuite préparer le D.C.E (dossier de consultation des entreprises).

► **Questions diverses :**

- Le Conseil Municipal est informé d'une réunion, à destination des élus, pour la présentation du dispositif de participation citoyenne par la compagnie de Gendarmerie de l'Arbresle, qui aura lieu le 3 février à 19h30, à la mairie de Montrottier.